

DÉMARCHE DE SOUTIEN À LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE

Sommaire

Cette démarche de soutien s'adresse aux propriétaires qui désirent voir leur entreprise continuer de croître après leur départ. Que vous ayez déjà ciblé une relève ou que vous soyez présentement en questionnement, cette démarche vous permettra de connaître les différentes options ainsi que toutes les étapes nécessaires au transfert d'une entreprise, peu importe sa taille. Par le coaching offert en alternance avec les formations, ce projet respecte les particularités de chaque entreprise et l'approche personnalisée qui en découle permet de répondre adéquatement aux différents besoins.

Objectifs

1. Connaître les besoins du propriétaire actuel et ceux de la relève
2. Assurer une continuité de la culture, des valeurs et du style de gestion de l'entreprise
3. Définir les rôles et les responsabilités de l'actuel dirigeant
4. S'assurer d'avoir les effectifs nécessaires pour reprendre l'ensemble des tâches du gestionnaire sortant
5. Déterminer les compétences requises pour la poursuite du bon fonctionnement de l'entreprise
6. Créer des procédures de travail pour faciliter la transition
7. Connaître les étapes pour assurer un transfert adéquat des pouvoirs et des responsabilités

Contenu

Jour 1 - Réflexion sur les besoins et les attentes des propriétaires et de la relève (4 heures)

- a. Réflexion sur la relève
- b. Définition des différents besoins
 - Connaître les besoins des propriétaires cédants
 - Connaître les besoins de l'entreprise
 - Définir les attentes et aspirations des successeurs
- c. Missions et valeurs de l'entreprise
 - Valider la vision et la mission de l'entreprise

MITRA SERVICES AUX ENTREPRISES

54, rue Gagnon, Victoriaville (Québec) G6P 6G2, tél. : 819 357-2100, téléc. : 819 357-2731
574, rue le Royer, Saint-Lambert (Québec) J4R 1M6, tél. : 450 671-2100 téléc. : 450 671-5501
Courriel : info@mitraservices.com Site Web : www.mitraservices.com

- Définir les valeurs de l'entreprise

Jour 2 - Définir les rôles et responsabilités (4 heures)

- a. Définir les fonctions des gestionnaires
 - Définir l'organigramme et les liens d'autorité
 - Répartir les rôles et les responsabilités entre le propriétaire et la relève
- b. Faire l'inventaire des tâches
 - Élaborer des descriptions d'emploi

Jour 3 - Processus de contrôle et suivi (4 heures)

- a. Établir les mesures de contrôle nécessaires par fonction
- b. Revoir les politiques de l'entreprise
- c. Élaborer des procédures de travail
 - Évaluer les besoins en transfert de connaissances

Jour 4 - Transfert des responsabilités liées au pouvoir – intégration aux responsabilités (4 heures)

- a. Transférer l'autorité morale
 - Les défis du transfert de direction
 - Établir l'échéancier de transfert des tâches de direction
 - Acquérir des notions sur la délégation des tâches
 - Le leadership de la relève
 - Élaborer un plan d'action
 - L'aspect financier, juridique et fiscal

Coaching en entreprise

Le coaching se fera par des rencontres où le coach et chacun des « coachés » échangeront sur les situations vécues en entreprise et détermineront les actions nécessaires pour l'atteinte des objectifs fixés.

Un des coachings portera sur l'élaboration des profils et des bilans de compétences selon le poste de direction à combler et les successeurs pressentis.

Méthodologie proposée

Formation en groupe (16 h), sessions privées (24 h) comprenant : coaching individuel directement en entreprise (12 h) et préparation, analyse de document, élaboration et remise d'outils, rapport de recommandations/plan d'action (12 h). Méthodologie : travail en équipe et individuel, exercices, mises en situation, manuel détaillé et outils de travail.

MITRA SERVICES AUX ENTREPRISES

54, rue Gagnon, Victoriaville (Québec) G6P 6G2, tél. : 819 357-2100, téléc. : 819 357-2731
574, rue le Royer, Saint-Lambert (Québec) J4R 1M6, tél. : 450 671-2100 téléc. : 450 671-5501
Courriel : info@mitraservices.com Site Web : www.mitraservices.com



Garantie

MITRA accorde à ses cours une garantie complète de satisfaction, c'est-à-dire que, si à la fin du premier cours vous n'êtes pas satisfait, vous pourrez annuler l'entente et vous n'aurez aucuns honoraires à payer. Nos formateurs sont agréés par la Commission des partenaires du marché du travail (autrefois Emploi-Québec).

MITRA SERVICES AUX ENTREPRISES

54, rue Gagnon, Victoriaville (Québec) G6P 6G2, tél. : 819 357-2100, téléc. : 819 357-2731
574, rue le Royer, Saint-Lambert (Québec) J4R 1M6, tél. : 450 671-2100 téléc. : 450 671-5501
Courriel : info@mitraservices.com Site Web : www.mitraservices.com